



Téléphone 022 420 50 00  
Télécopie 022 420 50 09  
<http://www.hg-ge.ch>

Maison du quartier de la Jonction  
A l'att. de l'Association des  
habitant-e-s de la Jonction (AHJ)  
Case postale 204  
1211 Genève 8

N/réf. : LFH/nia

Genève, le 18 mai 2015

**Concerne : Cité Carl-Vogt – Immeubles Honegger  
Votre courrier du 16 avril 2015**

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception de votre courrier du 16 avril 2015 dont le contenu a retenu notre meilleure attention.

Nous souhaitons avant tout réitérer la volonté de notre institution de poursuivre avec les habitants un dialogue constructif et respectueux. A ce titre, nous sommes tout à fait ouverts, sur le principe, à présenter notre projet de rénovation aux habitants, une fois celui-ci à un stade de développement plus avancé. Cependant, du fait de l'intérêt particulier de votre association pour le quartier de la Jonction, et à bien plaisir, nous pouvons vous communiquer les informations ci-dessous.

Dans le but de pérenniser les immeubles de la Cité, l'Hospice général a décidé d'entreprendre un projet de rénovation d'envergure, à savoir la rénovation complète de l'enveloppe des bâtiments ainsi que l'assainissement des installations CVSE. Cette rénovation devrait permettre d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et le confort des locataires ainsi que d'assurer le maintien des immeubles tout en préservant le patrimoine architectural.

A ce titre, notre institution est en train de mettre en place une procédure de Mandats d'Etudes Parallèles afin de choisir un groupement de mandataires (architectes et ingénieurs spécialisés) qui devront élaborer un projet répondant au mieux à nos objectifs et exigences.

Dans l'intervalle, nous faisons d'ores et déjà effectuer des diagnostics complets de l'ensemble des bâtiments par des mandataires spécialisés. Sur cette base et en l'état actuel, à titre tout à fait indicatif, les travaux suivants sont envisagés :

- Réfection complète de l'enveloppe thermique (menuiseries extérieures, façades, toitures etc.) ;
- Réfection complète des étanchéités et ferblanteries ;
- Traitement de la carbonatation ;
- Rénovation de la distribution sanitaire principale ;

- Rénovation légère des parties communes (entrées, cages escaliers) ;
- Remplacement des installations de chauffage et ventilation ;
- Réfection et amélioration des aménagements extérieurs.

Au vu des importants montants qui vont être engagés par notre institution, nous devons, dans le respect des procédures sur les marchés publics (AIMP), procéder par le biais d'appels d'offres publics. Le planning intentionnel de la procédure de désignation du groupement de mandataires prévoit une publication du dossier de candidatures en mai 2015 pour un choix du lauréat à la fin de cette année.

Enfin, nous devons préciser que notre proposition de créer un « comité de pilotage » a été refusée par la Ville de Genève et nous avons donc abandonné cette idée.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à la présente et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.



Laurence FRIEDERICH  
Directrice du Service immobilier